

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
(Pour diffusion immédiate)

L'Association des biologistes du Québec rend public son mémoire déposé au BAPE sur le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada

Montréal, le 27 avril 2016 - Suite à l'annonce de TransCanada d'accepter de préciser des éléments de son étude d'impact pour le 6 juin concernant le projet Oléoduc Énergie Est, il a été annoncé que les 300 mémoires déposés au BAPE ne seraient pas rendus publics. Dans un souci de transparence et afin de susciter l'avancement du dossier, l'Association des biologistes du Québec (ABQ) dévoile [son mémoire et ses 24 recommandations](#).

Le mémoire se rapporte à trois éléments importants pour l'ABQ : l'évaluation des milieux naturels, les mesures d'urgence et les processus de suivi. Il apparaît que le promoteur a effectué de nombreuses études pour répondre à ces questions. Cependant, les études sur les milieux naturels et les précisions obtenues sur les mesures d'urgences et le suivi de la construction, de l'exploitation et de la fermeture apparaissent incomplètes et imprécises.

Pour les milieux naturels, l'ABQ tient à souligner que l'ensemble des milieux aquatiques et terrestres doivent être pris en considération puisqu'ils constituent des maillons importants de plusieurs corridors écologiques et soutiennent une faune et une flore diversifiées. Il est primordial de considérer la perte des habitats et la perte de biodiversité dans l'évaluation du projet. L'objectif d'aucune perte nette de milieux naturels pourrait être décrit dans les mesures d'atténuation prévues par le promoteur. Par ailleurs, il ne semble pas y avoir de mesures compensatoires prévues pour la perte des habitats et la perte de la biodiversité.

En ce qui concerne les mesures d'urgence, il semble que ces mesures concernent davantage le confinement du pétrole potentiellement déversé pour en réduire les impacts sur le milieu, plutôt que la protection des écosystèmes et la décontamination du milieu et des organismes. Des informations plus exhaustives sur l'état initial sont nécessaires afin d'effectuer la restauration des milieux. Les méthodes de confinement ne sont pas efficaces en toutes circonstances et la contamination pourrait rejoindre le fleuve Saint-Laurent, ce qui complexifie beaucoup le suivi du déversement et les impacts sur cet écosystème d'envergure. Les mesures de restaurations devraient être évaluées par des biologistes spécialistes des milieux naturels traversés, de même que les études de suivi après un déversement potentiel.

Les processus de suivi sont très importants pour assurer l'efficacité des mesures d'atténuation dans les cours d'eau et les milieux humides en particulier. Les sources d'eau potable devraient également être sous haute surveillance, en particulier les zones de protection prévues par règlement et les zones de recharge des aquifères. N'oublions pas que plus de 65 municipalités pourraient être affectées par ce projet.

En conclusion, l'ABQ rappelle l'importance des biologistes dans ce projet, tant par leur apport à la préparation des études d'impact passées ou futures, dans la planification de projets compensatoires, d'atténuation ou de mitigation, que dans la recherche de solutions à envisager en cas de déversement.

Présentation de l'Association des biologistes du Québec

L'Association des biologistes du Québec (ABQ) existe depuis 1973 et elle regroupe des professionnels qui œuvrent dans le domaine de la biologie.

L'Association compte 850 membres provenant de toutes les régions du Québec et travaillant au sein de l'appareil gouvernemental, d'entreprises privées, de firmes de consultants, d'organismes sans but lucratif, de maisons d'enseignement ou à titre de travailleurs autonomes.

Par leur implication dans leur milieu et par leur champ de pratique, les biologistes sont directement concernés par les décisions gouvernementales, notamment dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles. L'Association des biologistes du Québec, par la volonté de ses membres, de ses administrateurs et de comités régionaux, transmet donc régulièrement des avis aux gouvernements quant à leurs modes de gestion et à leurs décisions en matière d'environnement. C'est dans ce contexte que l'ABQ a transmis au BAPE ses recommandations sur le projet Énergie Est.

-30-

Source :

Chantal d'Auteuil, directrice générale
Association des biologistes du Québec
1208, rue Beaubien est, bureau 102, Montréal (Québec) H2S 1T7
Téléphone : 514-279-7115
Courriel : info@abq.qc.ca